

Lettre mensuelle d'information de juin 2025 de la CGT FINANCES PUBLIQUES 41



Agenda

Mardi 16
septembre

HMI à Blois

HMI à
Romorantin

Jeudi 18
septembre

HMI à
Vendôme

Le 5 juin 2024, nous étions devant la Préfecture de Blois pour continuer le combat contre la réforme des retraites !

Après plus de deux ans d'un mouvement de contestation qui n'a jamais cessé, ce jeudi 5 juin 2025 a enfin permis que la représentation nationale se prononce en faveur de l'abrogation de la réforme des retraites portée par Macron et le Medef. Le vote du 5 juin était donc une victoire politique du mouvement social.

La page de la réforme Macron/Medef des retraites n'est décidément pas tournée et la CGT poursuivra la bataille pour son abrogation et le retour à la retraite à 60 ans !

Préparons une rentrée sociale offensive !

L'actualité dans nos services

Nous ne pouvons que constater, visites après visites, que les conditions de vie au travail de agentes et des agents du Loir et Cher ne cessent de se dégrader et que leurs inquiétudes se renforcent. Nous avons donc décidé, en plus des visites de services, de mettre en place régulièrement des HMI ("heure mensuelle d'information"). Pour rappel, tous les agents ont le droit de participer à une HMI par mois. Elle se déroule sur leur lieu de travail et pendant leur temps travail (voir le décret n° 82-447 du 28 mai 1982 relatif à l'exercice du droit syndical dans la fonction publique).

Revoir le webinaire



The graphic features the 'la cgt FINANCES' logo on the left. In the center, a blue cartoon bear holds a chainsaw. To the right, a sad face icon is shown. Text elements include 'WEBINAIRE' in large red letters, 'Vendredi 13 juin' and '12h30' in red boxes, and a Zoom link: <https://us02web.zoom.us/j/87908228655>. On the right, a red box says 'PSC à BERCY' above the large text 'NON A ALAN !'. Below this, three red banners read 'PSC', 'Solidarité', and 'Proximité', with 'Ecoute' written below them.

WEBINAIRE
Vendredi 13 juin
12h30
<https://us02web.zoom.us/j/87908228655>

PSC à BERCY
NON A ALAN !
PSC
Solidarité
Proximité
Ecoute

Le webinaire spécial PSC organisé par la fédération des Finances CGT est disponible en rediffusion sur notre chaîne Youtube : https://youtube.com/live/XfB88_YIGeY?feature=share

ALAN, la suite

Le 24 juin 2025, se tenait enfin une Commission Paritaire de Pilotage et de Suivi (CPPS) concernant l'accord PSC.

Mauvaise nouvelle, le ministère persiste et signe. Pire, le 25 juin, **il a signé l'acte d'engagement et notifié le marché à l'opérateur Alan !**

Le ministère a refusé de nous communiquer les éléments nous permettant de s'assurer du bon déroulement des règles du marché comme prévu dans l'accord signé le 21/06/24 par toutes les OS. Le secrétaire général adjoint a estimé que le sujet était clos en l'absence d'anomalie.

Le ministère avec le document promotionnel communiqué, se contente de faire le service commercial d'ALAN plutôt que de s'assurer du bon déroulement du marché.

Un exemple : 150 permanences physiques sur le territoire chaque année, soit une permanence par direction dans l'année !

Les usagers effectueront donc leurs démarches sur leur compte et pourront contacter l'opérateur par différents canaux (plate-forme téléphonique, rappel téléphonique, mail, chat) mais toujours pas d'interlocuteur physique.

C'est inacceptable !

Pour la CGT Finances, la santé des agents ne se monnaie pas au rabais.

La délégation CGT Finances a quitté seule la CPPS estimant que des données factuelles transmises sur ALAN ne permettait pas une discussion de qualité sur le déploiement et la mise en place de la PSC au 1er janvier 2026.

La CGT Finances continuera à se battre et travaille d'ores et déjà à engager un recours en justice. Elle appelle l'ensemble des agentes et agents à signer massivement la pétition « Non à Alan » et à engager des initiatives locales pour contester cette décision :

<https://chnng.it/nSWyVW9pxv>

CENTRES DE CONTACT : BALI SANS LE SOLEIL

Les CC sont des plateformes téléphoniques dont le fonctionnement et les outils de contrôle interne sont copiés sur ceux utilisés dans les plateformes privées.

Le logiciel Bali, permet à l'agent de se loguer au téléphone et d'être mis en relation avec les usagers selon ses compétences, mais surtout le suivi de la productivité de son « stock agents » en temps réel et d'obtenir des statistiques de performance par la mission Stratégie Relations aux Publics. Il peut parfois être utilisé de manière toxique pour « flicker » les collègues, voire dégrader leur CREP.

L'utilisation de Bali génère un stress important et de fait augmente drastiquement les Risques Psycho-Sociaux. Les collègues doivent en effet rendre compte de chacune des minutes passées sur leur lieu de travail et de leurs activités au travers des codifications dans l'outil BALI. Ils peuvent d'ailleurs avoir à justifier leur activité plusieurs mois après !

Dans quelle autre service de la DGFIP le travail des collègues est scruté à ce point à la seconde près ? L'utilisation de tels outils associé à un management toxique a des effets dévastateurs sur les esprits et les corps des collègues.

Le contexte actuel au sein de la DGFIP est dramatique avec 7 suicides et 10 tentatives depuis le 1er janvier 2025.

La CGT Finances publiques constate des pratiques managériales de plus en plus toxiques sur l'ensemble du territoire.

Pour la CGT Finances publiques, les services publics ne doivent pas être gérés comme dans le privé. ET Alors que la DG se targue d'avoir un accueil de qualité elle continue à fermer des sites et des services, à supprimer des emplois et met de plus en plus de pression sur ses agents.

**Pour la CGT Finances publiques,
il faut que BALI cesse.**

Fin de mois chargée pour les organisations syndicales du Loir et Cher :

- CSAL le 23 juin
- Formation spécialisée le 27 juin
- CDAS le 30 juin

Trois occasions pour la CGT Finances publiques, par la lecture de liminaires en début d'instance, d'interpeler le Directeur sur les sujets d'actualité.

Victoire syndicale : **Les retraités de la fonction publique retrouvent leur droit aux chèques-vacances !**

Grâce à l'action déterminée de nos organisations syndicales – dont la CGT – le Conseil d'État a annulé la circulaire du 2 août 2023 qui excluait injustement les retraité·es de la Fonction publique d'État du dispositif des chèques-vacances.

Nous avons porté un recours collectif pour faire respecter les droits des retraité·es. Nous avons été entendus !

Ce que cela signifie concrètement :

- Les retraité·es de la Fonction publique d'État peuvent à nouveau bénéficier des chèques-vacances via l'Action Sociale Interministérielle.
- Le dispositif de bonification en fonction des revenus est rétabli.
- Le droit au départ en vacances pour toutes et tous, même à la retraite, est réaffirmé !



La CGT Finances publiques 41 vous
souhaite de belles vacances estivales
et vous donne RDV en septembre.
D'ici là, nous restons disponible sur la
boîte mail.